

# »»» Fiche agronomique

**TOUS les formulaires doivent être remplis à l'ordinateur.  
Ceux remplis à la main ne seront pas acceptés.**

## Évaluation agronomique des terres inexploitées

Nom :		Prénom :	
Municipalité :		MRC :	
Superficie à remettre en culture de la terre en friche :		Cadastre rénové :	

\*Veuillez joindre une photo standard et une photo aérienne en annexe en inscrivant le numéro de lot concerné.

## Informations sur le site

Topographie du site (pente)	
Qualité du drainage	
Présence de tas de roches	
Facilité d'accès	
Présence de cours d'eau	
Présence de lac	
Présence de puits	
Présence de boisé	
Terre en friche depuis	

	Pourcentage	Hauteur (m)
Strate herbacée		
Strate arbustive		
Strate arborée		

  

Potentiel de remise en culture	
--------------------------------	--

## Description du profil de sol

	Horizon A	Horizon B	Horizon C
Épaisseur de l'horizon (cm)			
Texture de l'horizon			
Présence de compaction			
Présence de marbrures			
Profondeur des racines (cm)			
Présence d'une nappe perchée (résurgence)			
Présence de la nappe phréatique			
Profondeur de la nappe phréatique (cm)			

Classification des sols (ARDA)	
Profondeur du profil (cm)	
Épaisseur de l'horizon 0 (litière et m. o.)	

\*Veuillez joindre en annexe :

1. Photo du profil et des horizons
2. Photo du paysage environnant (pour voir le type de végétation présente)

Dernières cultures	
État actuel des parcelles visées	
Nature des travaux à réaliser	
Échéancier	
Cultures prévues	

Types de cultures possibles :

Constats :

---

**Recommandation agronomique :**

<b>Réalisée par :</b>	<b>Numéro de membre :</b>
<b>Coordonnées :</b>	
<b>Signature :</b>	<b>Date :</b>

Projet réalisé dans le cadre de l'Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de la Chaudière-Appalaches grâce à la participation : du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches, des MRC des Appalaches, Beauce-Centre, de Beauce-Sartigan, de Bellechasse, des Etchemins, de L'Islet, de Lotbinière, de Montmagny, de La Nouvelle-Beauce ainsi que la Ville de Lévis.